

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 14–16 février 2011**

## **RAPPORTS ANNUELS**

**Point 4 de l'ordre du  
jour**

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2011/4/Add.1**

17 janvier 2011  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2010**

### **ADDITIF**

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

**TABLEAU 1: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-QUATRIÈME SESSION  
QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
<b>A/RES/64/84</b>	Appliquée	Assistance à la lutte antimines	Le PAM a épaulé l'Équipe de lutte antimines de l'ONU dans son action. Dans le cadre de l'Opération spéciale 103680, il a enlevé 200 000 mines et munitions non explosées sur 1 500 kilomètres de routes du Soudan entre 2005 et la fin de 2008. En 2009, ces opérations de déminage ont été confiées au Bureau de la lutte antimines des Nations Unies, auquel le PAM a transmis du matériel et notamment des véhicules, un camion d'appui blindé, des pelles rétrocaveuses et des détecteurs. En 2010, le matériel de déminage du PAM au Soudan a été transféré au Service de la lutte antimines des Nations Unies en Somalie. Les itinéraires déminés ont facilité le retour des personnes déplacées et la reprise du commerce, de l'activité économique, des livraisons d'aide humanitaire et du prépositionnement de stocks d'assistance alimentaire du PAM dans des zones qui avaient été inaccessibles durant les saisons des pluies. Par exemple, le PAM achemine aujourd'hui la majeure partie de l'assistance alimentaire au Sud-Soudan par la route et n'a recours aux largages aériens que lorsque les routes sont coupées par des inondations. Cette démarche permet d'utiliser plus efficacement les ressources.
<b>A/RES/64/145</b>	En cours d'application	Les filles	En 2009, le PAM a approuvé une nouvelle politique en matière de problématique hommes-femmes (WFP/EB.1/2009/5-A/Rev.1) en application de laquelle il a continué d'être attentif à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes dans le cadre de ses interventions. Le PAM a également adopté une démarche prenant en compte l'ensemble du cycle de vie dans le cadre d'interventions par tranches d'âge qui constituent un cercle vertueux couvrant les différents stades: adolescence, grossesse, première enfance, petite enfance et âge scolaire. Grâce à cette démarche, en 2009, les femmes et les filles ont représenté 52 pour cent des 101,8 millions de bénéficiaires du PAM, dont 47 pour cent des 20,7 millions d'écoliers recevant des repas scolaires et des rations à emporter, et le PAM est venu en aide à 3,1 millions de filles dans le cadre d'interventions axées sur la santé et la nutrition maternelles et infantiles et d'activités Vivres pour la formation. En 2005, le PAM a mis en place un projet axé sur la protection de manière à permettre à son personnel et à ses partenaires coopérants d'appréhender les préoccupations des bénéficiaires et de leurs communautés en matière de protection et d'y répondre plus efficacement. À ce jour, 2 000 membres du personnel du PAM et de ses partenaires dans 25 pays ont appris comment prendre en compte les problèmes de protection dans la fourniture de l'assistance alimentaire en prévoyant notamment des mesures de protection des femmes et des filles. Au titre de ce projet, le PAM a lancé en septembre 2010 des activités destinées à améliorer la prévention et les réponses à apporter en matière de violences sexuelles et sexistes et d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire; les pays concernés par la mise en œuvre de ce projet comprennent le Burundi, Haïti, le Kenya, la République démocratique du Congo et le Tchad; d'autres pays viendront ultérieurement s'ajouter à cette liste.



**TABLEAU 1: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-QUATRIÈME SESSION QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
<b>A/RES/64/159</b>	En cours d'application	Le droit à l'alimentation	Le PAM continue de défendre le droit à l'alimentation et les efforts déployés par les gouvernements pour adopter une approche axée sur ce droit, dans la droite ligne de la Déclaration du Millénaire visant à réduire la pauvreté et à favoriser le développement humain et les droits de l'homme et du Plan stratégique qu'il a adopté pour la période 2008-2013. Le PAM a participé à des missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires aux côtés de la FAO, à des missions d'évaluation des besoins en situation d'urgence, et à des missions d'évaluation aux côtés du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), afin de contribuer à recenser les personnes dont les besoins alimentaires ne sont pas satisfaits. Le PAM a également contribué aux efforts engagés par les pays pour mettre en place des cadres visant à assurer durablement la sécurité alimentaire et pour élaborer des interventions efficaces afin d'apporter une assistance alimentaire aux populations dont le droit à l'alimentation n'est pas assuré. En 2010, dans le cadre de ses activités humanitaires et de ses interventions de développement, le PAM devait apporter une assistance alimentaire à 100 millions de personnes, une attention particulière étant portée à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Toutefois, en raison du manque de ressources, il a fallu continuer à hiérarchiser les interventions.
<b>A/RES/64/224</b>	En cours d'application	Développement agricole et sécurité alimentaire	Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010.

**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2009 QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
<b>E/2009/L.32</b>	En cours d'application	Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16	Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010.
<b>E/2009/L.18</b>	En cours d'application	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2010.